

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE LA CAVALERIE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
ARRONDISSEMENT DE MILLAU
CANTON CAUSSES ROUGIERS

Délibération n° 38/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Nombre de conseillers votants : 14
Pour 14

DECISION MODIFICATIVE n°1 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai, le Conseil Municipal de la commune de La Cavalerie, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : le 12 mai 2025

	NOM	Prénom	Qualité	Présent	Absent	A donné procuration à
1	RODRIGUEZ	François	Maire	x		
2	MURET-GUIBERT	Marie-Laure	1 ^{er} Adjoint	x		
3	CADILHAC	Christophe	2 ^{ème} Adjoint	x		
4	AUSSEL	Sabine	3 ^{ème} Adjoint	x		
5	BALSAN	Lucie	Conseiller	x		
6	MURET	Nicolas	Conseiller	x		
7	MURATET	Philippe	Conseiller	x		
8	DELACROIX-PAGES	Claudine	Conseiller	x		
9	FAJFROWSKI	Annabelle	Conseiller			MURET GUIBERT Marie-Laure
10	COMBES	Mathieu	Conseiller			MURET Nicolas
11	MARTINET	Céline	Conseiller	x		
12	BRUNIER	Jean-Michel	Conseiller			MARTINET Céline
13	VINCENDEAU	Céline	Conseiller			RODRIGUEZ François
14	MASSEBIAU	Loïc	Conseiller		x	
15	BARTHE	Ghislaine	Conseiller	x		

OBJET : REVISION ET VIREMENT DE CREDITS - BUDGET PRINCIPAL 2025

M. le Maire soumet au Conseil Municipal la décision modificative de crédits n° 1 du Budget Principal 2025.
Cette modification est nécessaire pour assurer budgétairement certaines décisions intervenues depuis le vote du budget primitif.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 615221 – Entretien et réparations sur bâtiments publics		+ 18 956.00 €		
Total chapitre 011– Charges à caractère général		+ 18 956.00 €		
D 023 – Virement à la section d'investissement		+ 35 620.00 €		
Total chapitre 023 – Virement à la section d'investissement		+ 35 620.00 €		
R 741121 – Dotation de Solidarité Rurale des communes				+ 54 577.42 €
Total chapitre 74 – Dotation et participations				+ 54 577.42 €
R 002 – Résultat de fonctionnement reporté			- 1.42 €	
Total chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté			- 1.42 €	
Total		+ 54 576.00 €	- 1.42 €	+ 54 577.42 €

TOTAL GENERAL

+ 54 576.00 €

+ 54 576.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 2151 – Réseaux de voirie Total chapitre 21 – Immobilisations corporelles		+ 35 620.00 € + 35 620.00 €		
R 021 - Virement à la section de fonctionnement Total chapitre 021 – Virement à la section de fonctionnement				+ 35 620.00 € + 35 620.00 €
Total		+ 35 620.00 €		+ 35 620.00 €

TOTAL GENERAL

+ 35 620.00 €

+ 35 620.00 €

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 14 VOIX POUR :

- D'approuver la décision modificative n° 1 du Budget Principal.

Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations,



Le Maire

François RODRIGUEZ

Certifié exécutoire le 20/05/2025

Compte tenu de la publication le : 20/05/2025

Et de la transmission avec Mme. Le sous-préfet le : 20/05/2025